

L'organiste Jean Guillou refuse la légion d'honneur

actualité orgue

L'organiste Jean Guillou refuse la légion d'honneur

Paris, juillet 2010. Octogénaire, esprit indépendant et mobile, l'organiste français [Jean Guillou](#) a refusé la légion d'honneur.

Par l'intermédiaire d'un communiqué diffusé par son bureau, le musicien s'en explique:

« Découvrant avec stupeur son nom parmi la promotion du 14 juillet de la Légion d'Honneur, le compositeur et organiste Jean Guillou a pris la décision de refuser cette distinction qu'il n'a jamais sollicitée : à l'heure où la musique dite « savante » ou « classique », d'ailleurs quasiment ignorée dans ladite promotion de la Légion d'Honneur, voit sa place diminuée par toutes les instances officielles (pensons au [récent scandale déclenché par la sélection des pensionnaires de la Villa Médicis](#), où, pour la première fois, la place ouverte aux musiques de variétés ou de genres plus « commerciaux » restreint celle dévolue aux compositeurs dits « savants », malgré les conditions autrement moins rentables que ceux-ci doivent

affronter !),
il lui apparaît que sa dignité de musicien impose de repousser cet
accessoire honorifique non accompagné des conséquences
idéologiques qui
devraient s'ensuivre.

Son indépendance viscérale l'a toujours maintenu hors des
circuits
officiels, et l'ironie veut que l'État lui confère un brevet
de
reconnaissance à l'occasion de ses 80 ans, comme si son talent
se
trouvait majoré par ce chiffre rond. Mais la seule
consécration qui
vaille pour un artiste est la diffusion publique des fruits
les plus
innovants de son imagination : or, on continue d'ignorer dans
les cités
françaises ses compétences organologiques (alors que l'Europe
se couvre
d'instruments originaux conçus par lui), et les programmations
des
scènes nationales tardent à reconnaître la diversité de son
œuvre de
compositeur, pourtant accueillie dans les grandes salles de
concert
étrangères. «

Photo: Jean Guillou © Sylviane Falcinelli